

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE-

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Émirats – BTE- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014,. accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Ahmed BELAIFA et Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

<i>A C T I F</i>	<i>Note</i>	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	39 102	23 108	17 388
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	79 696	56 955	199 301
Créances sur la clientèle (*)	3	507 075	516 052	512 271
Portefeuille d'investissement	4	79 311	63 752	68 883
Valeurs immobilisées	5	13 835	13 464	14 277
Autres actifs	6	13 843	11 956	9 695
TOTAL ACTIF (*)		732 862	685 287	821 815
P A S S I F				
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7	11 300	17 320	32 450
Dépôt & avoirs de la clientèle	8	434 333	353 326	489 440
Emprunts & ressources spéciales	9	144 106	162 760	148 259
Autres passifs	10	11 629	14 777	12 897
TOTAL PASSIF		601 368	548 183	683 046
CAPITAUX PROPRES				
Capital		90 000	90 000	90 000
Réserves		47 073	53 501	53 232
Actions propres		-840	-840	-840
Résultat reporté (*)		792	-5 893	-5 893
Résultat de la période (*)		-5 531	336	2 270
TOTAL CAPITAUX PROPRES (*)	11	131 494	137 104	138 769
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES (*)		732 862	685 287	821 815

(*) Les données comparatives au 30/06/2013 ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. note 3.6.3)

Etat des engagements hors Bilan
Arrêté au 30 Juin 2014
 (unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
Cautions, avals et autres garanties données	12	50 656	60 501	54 511
Crédits documentaires		30 894	30 759	24 608
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		81 550	91 260	79 119
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
Engagements de financement donnés		114 071	62 312	87 448
Engagements sur titres		-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		114 071	62 312	87 448
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>				
Engagements de financement reçus	13	8 000	5 282	5 282
Garanties reçues	14	359 150	350 063	349 301
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		367 150	355 345	354 583

Etat de résultat
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2014
(unité : en milliers de dinars)

	<i>Notes</i>	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>				
Intérêts et revenus assimilés	15	17 218	16 461	34 023
Commissions		4 524	3 942	8 710
Gains sur opérations de change		738	1 044	2 262
Revenus du portefeuille d'investissement	16	1 412	1 192	2 844
Total produits d'exploitation bancaire		23 892	22 639	47 839
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>				
Intérêts encourus et charges assimilées	17	-9 897	-9 312	-19 443
Commissions encourues		-166	-176	-363
Total charges d'exploitation bancaire		-10 063	-9 488	-19 806
PRODUIT NET BANCAIRE		13 829	13 151	28 033
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif (*)	18	-10 623	-4 720	-7 705
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	-504	-428	-861
Autres produits d'exploitation		35	891	48
Frais de personnel	20	-5 648	-5 887	-10 902
Charges générales d'exploitation		-2 102	-2 064	-5 016
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-724	-597	-1 458
Dotations aux résorptions des non valeurs		-78	-78	-157
RESULTAT D'EXPLOITATION (*)		-5 815	268	1 982
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		332	88	383
Impôts sur les sociétés	21	-48	-20	-95
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (*)		-5 531	336	2 270
RESULTAT NET DE LA PERIODE (*)		-5 531	336	2 270
Effets des modifications comptables		-	-6 737	-6 737
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES (*)		-5 531	-6 401	-4 467

(*) Les données comparatives au 30/06/2013 ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. note 3.6.3)

Etat de flux de trésorerie
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2014
(Unité : en milliers de dinars)

ACTIVITE D'EXPLOITATION	<i>Notes</i>	30-juin-14	30-juin-13	<i>Exercice</i> 2013
Produits d'exploitation bancaires encaissés		25 810	22 782	47 947
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-11 336	-9 185	-20 479
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		-	-2216	-
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-28 123	-34 880	16 807
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		-29 937	10 244	118 457
Sommes versées aux Personnel et C. Divers		-13 700	-7 660	-12 212
Autres flux d'exploitation		-1 645	20 903	137
Impôts sur les sociétés		-62	-68	-126
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités d'exploitation		-58 993	-80	150 531
 ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		43	80	773
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-10 735	-2 011	-7 757
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-512	-839	-1 734
Flux de trésorerie net affecté des activités d'investissement		-11 204	-2770	-8 718
 ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission /Remboursement d'emprunts		-750	-750	-10 250
Augmentation/diminution ressources spéciales		-6 648	-7 011	-8 068
Dividendes versés		-	49	-1 716
Flux de trésorerie net affecté à des activités de financement		-7 398	-7 712	-20 034
 Incidence des variations de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités				
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-77 595	-10 562	121 779
Liquidités et équivalents en début de période		185 672	63 893	63 893
Liquidités et équivalents en fin de période	22	108 077	53 331	185 672

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 30 JUIN 2014
(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par

les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013.

2. BASES DE MESURES

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2- Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Dans le cadre de l'extension de son activité, la banque a entamé l'octroi des crédits C.T. à partir de 2005. Ils sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3- Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille titre détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement.

Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.6- EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

3.6.1- Provisions individuelles

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

3.6.2- Provision collective

Les établissements de crédit doivent constituer par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Les établissements de crédit peuvent pour l'évaluation du montant de ces provisions recourir à la méthodologie référentielle édictée par la BCT à cet effet ou s'appuyer sur des modèles qui leurs sont propres et dont les fondements doivent être motivés et avoir requis l'approbation préalable de la Direction Générale de la Supervision Bancaire.

3.6.3 Provisions additionnelles et changement de méthode comptable :

En date du 30 décembre 2013, la BCT a publié la circulaire N°2013-21 imposant aux banques de constituer des provisions additionnelles pour la couverture des risques nets encourus sur les actifs

ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Ladite circulaire stipule que les provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans au 31 décembre 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013. De ce fait, les données de la période close au 30 juin 2013 ont été retraitées comme suit :

1- Rubriques retraitées du Bilan au 30 juin 2013 :

	30.06.2013 publié	Retraitements	30.06.2013 retraité
AC3- Créances sur la clientèle	524 579	-8 527	516 052
TOTAL ACTIF	693 814	-8 527	685 287
CP3 – Résultats reportés	844	-6 737	-5 893
CP4 - Résultat de l'exercice	2 126	-1 790	336
TOTAL CAPITAUX PROPRES	145 631	-8 527	137 104
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	693 814	-8 527	685 287

2- Rubriques retraitées de l'état de résultat au 30 juin 2013:

	30.06.2013 publié	Retraitements	30.06.2013 retraité
PR 5 \ CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-2 930	-1 790	-4 720
RESULTAT D'EXPLOITATION	2058	-1 790	268
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	2 126	-1 790	336
RESULTAT NET DE LA PERIODE	2 126	-1 790	336
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	2 126	-8 527	-6 401

Le montant de la dotation aux provisions additionnelles au titre de la période close au 30/06/2013 a été estimé à 1.790 KDT.

3.6.4- Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7-Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte : la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3.8-IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	:	2,5 %
- Mobilier de bureaux	:	20 %
- Matériel de bureaux	:	10 %
- Matériel de transport	:	20 %
- A. A. et installations	:	10 %
- Matériel informatique	:	15 %
- Logiciel	:	33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifiée leur inscription à l'actif.

4. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1- ACTIFS

Note 1 : Caisses et avoirs auprès de la BCT

Libelles	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Caisse agences dinars	2 911	1 648	1 874
Caisse agences devises	2 790	884	1 147
Caisse IBS	317	270	280
Banque Centrale de Tunisie en dinars	1 172	6 747	5 184
Banque Centrale de Tunisie en devises	31 912	13 559	8 903
TOTAL	39 102	23 108	17 388

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Libelles	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	5 000	1 620	2 000
Comptes rattachés	-	-	1
Prêts en devises BCT	-	-	25 672
Prêts interbancaires en devises	-	8 533	2 939
Prêts swap en devises	2 516	-	2 261
Avoirs chez les correspondants locaux	63	60	59

Avoirs chez les correspondants étrangers	63 924	28 882	155 580
Créances sur les établissements financiers	8 193	17 860	10 789
TOTAL	79 696	56 955	199 301

Note 3 : Créances sur la clientèle

Au 30 juin 2014, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Concours CT (1)	108 534	126 286	120 482
Concours M.L.T. (2)	402 085	386 316	394 437
Comptes débiteurs de la clientèle	37 263	31 604	28 732
Leasing (3)	30 351	29 103	29 466
Valeurs en recouvrement	-208	-803	-916
Total brut	578 025	572 506	572 201
Agios réserves	-15 405	-14 258	-14 892
Provisions individuelles & collectives (*)	-55 545	-42 196	-45 038
Total net	507 075	516 052	512 271

(*) Les données comparatives au 30/06/2013 ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. note 3.6.3)

(1) Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Encours non échus	101 442	117 698	116 396
Avance sur dépôt à terme	781	362	638
Intérêts et Commissions impayés	14	51	54
Principal impayé	6 983	8 681	4 107
Intérêts et commissions perçus d'avance	-700	-520	-727
Intérêts et commissions à recevoir	14	14	14
Total	108 534	126 286	120 482

(2) Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Encours non échu	363 093	355 174	366 223
Principal échu	3 028	1 669	658
Intérêts et commissions échus	421	428	158
Principal impayé	27 416	21 195	20 473
Intérêts et commissions impayés	6 969	5 792	4 820
Intérêts à recevoir	3 019	4 027	3 966
Avance en comptes courants	187	187	187
Intérêts perçus d'avance	-2 048	-2 166	-2 048
Frais de protêt	-	10	-
Total	402 085	386 316	394 437

(3) Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Encours	29 669	27 854	28 299
Principal impayé	515	928	271
Intérêts impayés	56	63	28
Intérêts courus	-	89	72
Autres créances	111	169	62
Total	30 351	29 103	28 732

Note 4 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libelles	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Titres cotés	7 288	7 288	7 288
Titres non cotés	19 383	19 189	17 992
Participation et fonds gérés BTE SICAR	22 504	22 307	24 104
Titres de Placement	31 127	15 269	20 359
Créances rattachées	2 439	2 266	2 110
TOTAL Brut	82 741	66 319	71 853
Provisions	3 430	2 567	2 970
TOTAL Net	79 311	63 752	68 883

Note 5 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2013	ACQUISITI ONS /CESSIONS	Valeur Brute au 30/6/2014	Amortissements au 31/12/2013	Dotations/Reprises	Valeur Nette au 30/06/2014
Terrain	4 002	-	4 002	-	-	4 002
Constructions	5 253	-	5 253	1 325	64	3 864
Mobilier & Matériel de Bureaux	1 266	15	1 281	784	60	437
Matériel Informatique	4 481	107	4 588	2 602	279	1 707
Matériel de Transport	335	-	335	312	7	16
A, A & Installations	7 343	160	7 503	3 380	314	3 809
Total	22 680	282	22 962	8 403	724	13 835

Note 6 : Autres postes d'actif

Au 30 juin 2014, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Personnel	364	342	434
Comité d'entreprise	3 282	2 728	3 074
Etat et collectivités locales	1 621	1 359	1 110
Autres débiteurs	4 109	2 164	9
Créances prises en charge par l'Etat	4 467	5 363	5 068
Total	13 843	11 956	9 695

4.2-PASSIFS

Note 7 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Emprunts et refinancement en devises BCT	-	3 000	18 000
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-	5 870	2 226
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	8 000	8 000	11 000
Avoirs des Correspondants Etrangers	184	131	334
Prets swap en devises	2 525	-	-
Creances rattachées	178	70	130
Dépôts des établissements financiers spécialisés	413	249	760
TOTAL	11 300	17 320	32 450

Note 8 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dépôts à terme en dinars	109 514	56 885	78 027
Dépôts à terme en devises	3 907	8 720	7 626
Comptes courants personnes physiques	23 211	21 096	18 462
Comptes courants personnes morales	42 426	52 316	45 092
Comptes d'épargne	35 664	29 656	32 699
Comptes professionnels en devises	3 328	4 405	3 890
Dépôts en dinars convertibles	2 057	2 808	1 942
Certificats de dépôt	40 000	79 000	52 500
Comptes prestataires de service en devises	661	343	429
Comptes négoce international	118	77	33
Personnes non résidentes	140 258	66 057	184 354
Autres sommes dues à la clientèle	33 189	31 963	64 386
TOTAL	434 333	353 326	489 440

Note 9 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Encours emprunts extérieurs	24 605	32 204	28 207
Frais financiers/Emprunts extérieurs	511	1 007	602
Encours Emprunts obligataires	115 000	125 250	115 750
Frais financiers/Emprunts obligataires	3 990	4299	3 700
Total	144 106	162 760	148 259

Note 10 : Autres passifs

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Organismes sociaux	1 328	944	1 204
Personnel	2 828	2 510	3 294
Etat et collectivités locales (hors I/S)	494	619	1027
Autres créditeurs	2 418	10 695	4 518
Valeurs exigibles après encaissement	4 561	9	2 854
Total autres passifs	11 629	14 777	12 897

4.3-CAPITAUX PROPRES

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Capital	90 000	90 000	90 000
Réserves	47 073	53 501	53 232
Actions propres	-840	-840	-840
Résultats reportés (*)	792	-5 893	-5 893
Résultat de la période (*)	-5 531	336	2 270
Total capitaux propres (*)	131 494	137 104	138 769

(*) Les données comparatives au 30/06/2013 ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. note 3.6.3)

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Cautions en faveur de la clientèle	44 517	52 278	47 902
Cautions en faveur des établissements financiers	4 818	7 810	6 451
Valeur résiduelle et acceptation a payer Leasing	1 321	413	158
Total	50 656	60 501	54 511

Note 13 : Engagements de financement reçus

Au 30 juin 2014, les engagements de financement reçus présentent un solde de **8 000** KDT.

Note 14 : Garanties reçues

Au 30 juin 2014, les garanties reçues présentent un solde de **359 150** KDT et représentent des garanties sous forme d'hypothèques ou de nantissement.

4.5-ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Opérations de trésorerie et Interbancaire	289	206	474
Intérêts sur les prêts	15 801	15 145	31 187
Revenus Leasing	1 055	944	2 105
Commissions sur engagements	69	92	190
Commissions sur avals et cautions	4	48	67
Commissions de rééchelonnement	-	26	-
Total	17 218	16 461	34 023

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dividendes	275	477	737
revenus portefeuille titres	1 055	680	1 823
Plus values sur Titres	82	35	284
Total	1 412	1 192	2 844

Note 17 : Intérêts et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Opérations de trésorerie et Interbancaire	1 182	803	1 715
Intérêts sur Emprunts extérieurs	521	668	1 271
Commissions sur Emprunts extérieurs	195	266	500
Charges sur Emprunts obligataires	3 261	3 676	7 074
Intérêts sur dépôts	4 738	3 899	8 883
Total	9 897	9 312	19 443

Note 18 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Reprise des provisions sur prêts	1 132	468	2 435
Pertes courues sur Intérêts	147	-356	-620
Dotations aux provisions intérêts	-	-	0
Dotations aux provisions individuelles(*)	-11 525	-4 681	-8 814
Dotations aux provisions collectives	-	-	-320

Dotations aux provisions créditeurs divers	-170	-	-
Dotations aux provisions hors bilan	-207	-313	-419
Pertes courus sur principal prêts	-	33	33
Autres reprises	-	129	-
Total (*)	-10 623	- 4 720	- 7 705

(*) Les données comparatives au 30/06/2013 ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. note 3.6.3)

Note 19 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dotations aux provisions sur titres	-565	-400	-804
Pertes courues sur titres	-10	-8	-19
Reprise des provisions sur titres	105	-	-
Moins value dépréciation titres BTA	-23	-10	-19
Amortissement primes d'acquisition BTA	-11	-10	-19
Total	-504	-428	-861

Note 20 : Les charges du personnel

Les charges de personnel, au 30 juin 2014, se détaillent comme suit :

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Traitements et salaires	3 917	4469	8 297
Avantages complémentaires	167	190	503
Charges sociales	1 019	909	1 939
Charges fiscales liées au personnel	-	-	-
Autres frais du personnel	127	34	101
Dotations des congés payés	418	285	62
Total	5 648	5 887	10 902

Note 21 : Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt afférente au premier semestre 2014 s'est élevée à **48 KDT**.

4.6-ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 30/06/2014, les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde positif de **108 077 KDT**:

Libellé	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
---------	------------	------------	------------

Caisse agences dinars	2 910	1 647	1 874
Caisse agences devises	3 106	1 154	1 427
Banque Centrale de Tunisie en dinars	1 171	6 747	5 184
Banque Centrale de Tunisie en devises	31 912	13 559	8 903
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	5 000	1 620	2 000
Prêts en devises BCT	-	-	25 672
Prêts interbancaires en devises	2 516	8 533	5 199
Avoirs chez les correspondants locaux	63	59	59
Avoirs chez les correspondants étrangers	63 924	28 882	155 580
Emprunts et refinancement en devises BCT	-	-3 000	-
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-2 525	-5 870	-20 226
Total	108 077	53 331	185 672

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014

*Mesdames, messieurs les Actionnaires de
La Banque de Tunisie et des Emirats – BTE*

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque de Tunisie et des Emirats « BTE », au 30 juin 2014 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 732 862 KDT et un déficit net de la période s'élevant à 5 531 KDT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA. A ce titre, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences qu'implique une mission de certification, dont notamment, l'examen des engagements et l'évaluation des risques et des provisions devant être constituées au titre des créances classées ou au titre d'autres actifs de la banque. L'étendue de cet audit ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons

relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie et des Emirats « BTE » au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 21 août 2014

Les Commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

ECC MAZARS

Ahmed BELAIFA

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF